



**Déclaration liminaire des représentants de la CGT
au Conseil d'Action Sociale de PARIS
Du 26 février 2013**

Monsieur le Président,

Dans un contexte de crise économique, la Fonction publique est attaquée sur l'emploi, le pouvoir d'achat et les conditions de vie au travail mais aussi pour l'action sociale en dehors du travail. La journée de mobilisation du 31 janvier n'a pas infléchi l'actuelle politique du gouvernement. Pour la 3^{ème} année consécutive, le point d'indice est gelé. Au 1^{er} janvier 2013, la cotisation vieillesse a augmenté générant une légère baisse de nos rémunérations. Par le biais de la MAP (qui se substitue à la RGPP), le gouvernement continue à supprimer des emplois. Dans notre ministère c'est 3053 suppressions d'emplois qui s'ajoutent à toutes celles que nous avons connues.

Les luttes entreprises depuis des mois ont permis la suppression de la journée de carence, mais malheureusement à partir de 2014. Nous condamnons aussi l'extension à l'ensemble de nos ministères économique et financier de la proratisation des journées ARTT calculée en fonction des arrêts maladie.

Des promesses de dé contingentement du 8^{ème} échelon du grade terminal de la catégorie C ont été également faites au niveau fonction publique.

C'est pourquoi toute la CGT reste mobilisée et dans un cadre intersyndical, appelle à une journée d'action le 5 mars 2013 contre le projet de loi sur la flexisécurité qui menace les droits des salariés

Toujours dans un cadre intersyndical le plus large possible, nous dénonçons aujourd'hui les menaces qui pèsent sur l'Action Sociale au MINEFI tant sur le plan budgétaire que sur les emplois mis à disposition notamment au niveau des délégations. L'intersyndicale exige l'arrêt immédiat des suppressions d'emploi et des budgets à hauteur des besoins

C'est pourquoi nous demandons l'adjonction de la motion des fédérations CGT, SOLIDAIRES, FO, CFDT, CFTC/UNSA concernant la réorganisation des délégations départementales d'Action Sociale au procès verbal de cette séance. Cette réorganisation met à mal l'efficacité et la proximité du réseau mis en place suite aux luttes sociales de 1989. Une pétition sur l'arrêt des suppressions d'emploi vient d'être mise en circulation par les fédérations.

Concernant l'élection de notre future déléguée, nous sommes surpris du faible nombre de candidats ainsi que par l'absence de communication de textes règlementaires à la procédure de nomination des délégués. Le Secrétariat général disposant au final du maintien de la déléguée ou de son remplacement, notre avis n'est que purement consultatif.

S'agissant de la restauration collective, nous nous faisons écho de l'étude qualité effectuée par l'AGRAF auprès des usagers qui dénonce une baisse générale de qualité des prestations. La mise en place par la direction de l'AGRAF imposant une trame de menus uniques et rigides sur l'ensemble des restaurants AGRAF, la prise de nouveaux marchés fournisseurs au moins disant et une gestion pour le moins autoritaire des salariés de l'AGRAF ont contribué à une baisse de qualité généralisée sans réelle maîtrise des coûts. Encore une fois cette année nous dénonçons l'augmentation des tarifs subie par les usagers.

Concernant les conventionnements, les réponses en cas de fermeture provisoire (vacances scolaires, travaux..) manquent encore de réactivité suite au déficit de communication entre les Directions parisiennes, AGRAF et la délégation.

Pour l'AGRAF, l'année 2013 sera une année cruciale avec les travaux des restaurants de Bercy, Paganini et Argonne ainsi que l'ouverture d'une nouvelle cuisine centrale. La délégation devra être associée étroitement au suivi de ces chantiers

Sur les mini colos, force est de constater que le nombre de participants a fortement chuté : l'effet de crise que nous dénoncions déjà par le passé a joué à plein en 2012. La majorité des bénéficiaires étant les tranches les plus basses et les plus hautes.

S'agissant des consultations, le bilan est emblématique du malaise social qui sévit dans nos ministères économique et financier. Les consultations du psychologue sont majoritairement dues aux problèmes liés au travail (pression, surcharge de travail, conflit avec la hiérarchie, manque d'écoute de reconnaissance de considération voire de harcèlement moral). Face à cet état de fait, le psychologue a fait une intervention auprès des assistants de service social sur le thème de la prévention du suicide.

Ceci démontre bien la dégradation généralisée des conditions de vie au travail au sein de nos ministères économique et financier.

L'augmentation des consultations chez la conseillère économique et familiale démontre la vulnérabilité financière de certains agents en particulier les femmes seules avec enfant(s).

Le panorama des consultations donne ici le reflet de la crise économique et sociale qui engendre chômage, divorce, perte de pouvoir d'achat.

En matière d'arbre de Noël, nous déplorons que faute de crédits suffisants le choix du spectacle reste limité.

Aucun point n'a été fait sur les prestations concernant la petite enfance malgré les demandes répétées de notre organisation.

Enfin s'agissant des droits des retraités, nous sommes toujours dans l'attente de l'élaboration d'un document cadre sur leur prise en charge spécifique dans le budget de l'action sociale ainsi que de leur présence dans les instances.

Les discussions concernant le projet de loi de finances 2014 sont en cours. Des coupes budgétaires semblent envisagées par le Ministre s'agissant de l'Action Sociale. Nous n'accepterons aucun recul budgétaire ou dans les personnels et moyens mis à disposition de l'Action Sociale face aux besoins croissants des agents de nos ministères économique et financier.

Nous interviendrons au cours des débats sur l'ensemble des points à l'ordre du jour.